

L'association ECHO-MER a pour but :

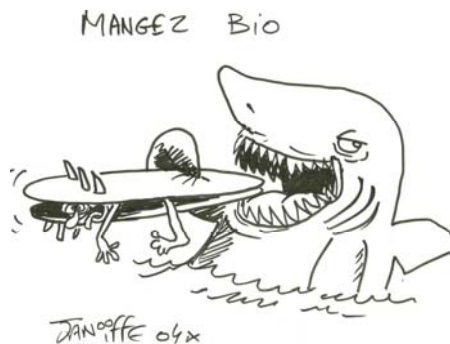
- D'agir pour la protection de la nature et de l'homme par la promotion et le développement d'un nautisme (et d'activités liées à la mer) qui respectent la mer et le littoral.
- De développer, chez un large public, des réflexes éco-citoyens qui permettent au quotidien d'économiser des ressources naturelles et de protéger l'homme et l'environnement.

L'opération « Pesticides on peut faire autrement » compte trois axes de travail :

- Renoncer progressivement au désherbage chimique pour l'entretien des voies départementales.
- Proposer aux municipalités une gestion des espaces verts et des voies communales sans produit chimique.
- Informer les particuliers sur les risques des pesticides et les sensibiliser aux solutions alternatives.

Les actions de l'association Echo-Mer :

- Initiations de démarches écologiques au sein des ports, des chantiers navales et des manifestations nautiques (courses, salons). Collecte des piles usagées dans les ports à une échelle nationale. Participation à la mise en œuvre du schéma directeur de la gestion des déchets du port de plaisance de la Rochelle. Création de la charte de l'éco-marine avec la revue Losirs Nautique.
- Actions de sensibilisation à l'éco-citoyenneté dans les écoles, les salons, les forums.
- Opération Ile de Ré « Halte aux sacs Plastique ». La distribution de sacs plastique a déjà été diminuée de 60 %
- Opérations sur la réduction des déchets à la source.



Devenir adhérent c'est :

- Aider à la mise en œuvre de projets concrets selon ses compétences et son temps.
- Participer à des manifestations et sensibiliser le public.
- Une aide pour agir localement, près de chez soi (information, prêt d'outils pédagogiques, plaquettes).

Ils nous aident :

Le Conseil Régional de Poitou-Charentes, L'ADEME, Le Conseil Général de la Charente-Maritime, La Communauté de Commune de L'Ile de Ré. Yokozuna technologies, Rapunzel, le Crédit Coopératif, Papier et compagnie, Body Nature, Couteaux Farol, Janiffe...

Association ECHO-MER

47 rue Thiers

17 000 La Rochelle

☎: 05 46 41 04 81/ 06 62 00 44 85

E mail : echomer@wanadoo.fr

www.echo-mer.com



Association Echo-Mer

**Ensemble vers une
éco-citoyenneté**

**Opération
« Pesticides on peut
faire autrement »**



www.echo-mer.com

L'association Echo-Mer s'engage avec l'opération :



« Pesticides on peut autrement »

faire

Aujourd'hui l'impact des pesticides sur l'environnement et la santé humaine est largement démontré et la prise en compte de ces nouveaux problèmes devient primordiale.

Alors agissons dès aujourd'hui en favorisant les solutions alternatives !

Les pesticides sont partout et causent de graves problèmes écologiques !

Les pesticides sont des produits chimiques conçus pour détruire des organismes indésirables (insectes, herbes, ravageurs, champignons vecteurs de maladies...).

La France est le troisième consommateur de pesticides au monde (100 000 tonnes / an).

Suite à leur épandage massif on les retrouve partout : dans les eaux souterraines, les eaux de pluie, dans la neige, les sols et l'air, les aliments et l'eau potable...

90 % des cours d'eau et plus de 50 % des nappes phréatiques françaises contiennent des résidus de pesticides. Un fruit ou légume sur deux en contient. Beaucoup de ces produits ont une toxicité élevée et s'accumulent dans les chaînes alimentaires.

N'oubliez pas ! La mer reçoit tous les pesticides déversés sur Terre.

Quels sont les risques pour la santé ?

Ils pénètrent dans notre organisme par voie orale, respiratoire ou cutanée et provoquent des empoisonnements, et parfois des lésions irréversibles. Les risques sont d'autant plus importants que l'exposition est prolongée. Ils peuvent provoquer, par interaction avec les cellules humaines :

- ▶ Des perturbations hormonales.
- ▶ Des troubles du système nerveux.
- ▶ Certains cancers (lymphomes, cancer du cerveau, de la vessie).
- ▶ Une baisse de la fertilité masculine.

Des solutions alternatives existent !

POUR LES COLLECTIVITES :

- Elaboration de « plans de désherbage communal » afin de planifier une gestion plus écologique des espaces verts et des voies communales.
- Utilisation de solutions alternatives au désherbage chimique : désherbage thermique, arrachage manuel, balayage.
- Engazonnement, fleurissement, plantation de plantes couvre sol, paillage des espaces non piétinés et circulés.
- Arrêt de traitement chimique des zones à risques (proximité des rivières, caniveaux).
- Information sur une utilisation raisonnée des traitements chimiques et formation du personnel.

De nombreuses collectivités se sont déjà engagées vers ces solutions (Rennes, Département de l'Isère).

Le Québec et des pays d'Europe du Nord sont déjà très en avance.

Agissons aujourd'hui localement !

Réduisez l'utilisation des pesticides dans votre maison et votre jardin en suivant quelques conseils simples :

A LA MAISON :

- J'utilise des répulsifs naturels (citronnelle contre les moustiques, absinthe contre les fourmis, clous de girofle contre les mouches...)
- J'évite l'utilisation chronique d'aérosols et privilégie d'autres méthodes (bandes de glu ou tapette pour les mouches)
- J'entretiens et je range régulièrement ma maison pour éviter les proliférations d'insectes

AU JARDIN :

- Je privilégie les engrais verts (légumineuses productrices d'azote) et le désherbage non chimique (eau bouillante).
- J'utilise des pesticides naturels (concoctions de plantes répulsives).
- J'utilise les propriétés répulsives naturelles des plantes (romarin contre la piéride du chou, capucine contre les pucerons, œillet d'inde contre les vers nématodes...) et j'aménage des écosystèmes variés.
- Je composte mes déchets ménagers pour fournir un engrais naturel au sol.

Et surtout privilégiez les produits issus de l'agriculture biologique (sans pesticides) au quotidien qui sont bénéfiques pour votre santé mais aussi pour l'environnement.

Quelques sites à visiter :

- www.mdrgf.org
- www.pesticide.be/
- www.collectif-acap.fr
- www.planete-nature.org/geste/jardin
- www.lestrucsdujardinier.com
- www.natpro.be/dossier_jardinier.htm
- www.cg38.fr/Commun/docs/1/Doc1729.pdf
- www.mce-info.org/rennes_metropole/pubrm.htm